



**Syndicat national des agents de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes
Syndicat national des agents des douanes
Fédération des Finances**

Paris, le mercredi 13 mai 2015

Les Secrétaires Généraux

A

M. Le Chef du Service Commun des Laboratoires
En sa qualité de Président du CHSCT du SCL

Objet : lettre ouverte

Copie : Mmes les Directrices Générales de la DGCCRF et de la DGDDI, M. Le Secrétaire Général des
Ministères Economique et Financier

Monsieur le Chef de service,

Comme vous le savez, depuis quelques mois, le Service Commun des Laboratoires s'est trouvé confronté à plusieurs reprises à des situations dramatiques sur un plan humain. Bien que n'étant pas semblables, les cas sont tristement similaires par leur niveau de gravité.

La redondance de tels événements, qu'il s'agisse du difficile cas du laboratoire de Bordeaux, du laboratoire de Massy ou dernièrement de celui du Havre, doit vous inciter de façon forte et urgente à dresser la liste des enjeux et prendre les mesures propres à y faire face.

Par ailleurs, nous n'avons pas oublié que des situations d'actes suicidaires de la part de collègues de Lille et de Rennes ont été vécues en 2010. Pour notre part, nous estimons que les tensions entre les personnels qui se créent du fait de conditions de travail trop dégradées ne doivent pas être utilisées pour se cacher la gravité de la situation.

En conséquence la CGT, qui avait à plusieurs reprises appelé votre attention sur les risques que la situation faisait peser sur les personnels, entend bien qu'en sus des approches personnalisées indispensables au règlement de ces cas, le débat soit ouvert notamment sur :

- La relation indubitable qui existe entre ces situations humaines et les conditions de vie au travail. Il est impossible de nier plus longtemps les conséquences des contextes de réformes et des phénomènes de compression de budgets, d'effectifs et autres démarches qualitatifs qui pèsent toujours plus sur les personnels du SCL. Le dernier GT qui s'est tenu le 06 mai dernier à l'Unité de Direction du SCL a montré le poids sur les agents de l'absence de perspectives auxquelles ils sont confrontés s'agissant de l'exercice de leurs missions. En effet, les seules perspectives actuelles sont les fermetures d'activités, dès lors qu'un départ à la retraite ou une mutation s'opère, ou de laboratoires puisque bon nombre d'entre eux ne disposent plus assez d'agents pour assurer efficacement leurs missions.

- Le malaise patent existant au sein du SCL entre les équipes techniques et l'encadrement d'une part et au sein des encadrements d'autre part.

Par les voix de ses élus, la CGT exige par ailleurs que l'administration prenne ses responsabilités :

- En dressant de nouveau la cartographie des problématiques de souffrance au travail identifiables au SCL tant la situation s'est dégradée depuis 2010-2011 (date de l'enquête KARAZECK effectué à l'initiative des représentants CGT par le CHSCT S)
- En faisant le constat qui s'impose, à savoir que les agents sous son autorité sont en danger,
- En faisant le constat de l'insuffisance du dispositif actuel de prévention,
- En organisant pour chacun le recours facile, rapide et confidentiel aux mécanismes de prévention et de médiation redimensionnés de façon adéquate,
- En donnant aux personnels confrontés à des missions d'encadrement la visibilité nécessaire par l'élaboration d'organigrammes adaptés et l'accès à un programme de formation dédié,
- En examinant au plus vite les responsabilités que peuvent avoir les encadrements supérieurs dans la dégradation de ces situations.

La CGT demandera par ailleurs aux organismes de tutelle du SCL, la DGCCRF et la DGDDI, ainsi qu'à nos ministères d'apporter leur contribution au règlement de ces questions. Notamment, la question des moyens humains et matériels ne peut plus être éludée. Il en va de la santé des personnels, pour laquelle aucun employeur ne peut prétendre échapper à sa responsabilité. En tout état de cause, il nous semble urgent d'arrêter les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires en œuvre actuellement au SCL.

C'est d'abord à vous qu'il incombera, en premier lieu dans le cadre du prochain CHSCT, mais plus largement dans le cadre d'une démarche de fond de lancer ces travaux. Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur de les entreprendre avec la célérité qui sied à l'urgence.

Veillez agréer, M. le Chef de Service, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le SNACCRF-CGT
Le Secrétaire Général,

Vincent POUCHARD

Pour le SNAD-CGT, Le co-
Secrétaire Général,

Sébastien GEHAN

Pour la Fédération
des Finances CGT, La Secrétaire
Générale,

Patricia Téjas